



Entrepreneur e-commerce (H/F/X)

Informatique - Numérique | Vente - Marketing

Chef d'entreprise

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Vous avez la bosse du commerce ? Vous avez l'habitude de surfer et de faire vos achats en ligne ? Vous avez un magasin ou souhaitez vous lancer dans cette expérience ? Alors pourquoi ne pas apprendre à développer un site de e-commerce grâce à cette formation ?

L'Entrepreneur et l'Entrepreneuse e-commerce, créent et gèrent un site de vente en ligne. Ils assurent la mise en ligne des produits et gèrent l'entièreté du processus de vente sur le site. Ils gèrent l'aspect édition du site web, en mettant en œuvre la stratégie commerciale et marketing. Mais aussi la logistique et le processus de livraison. Leur action contribue au développement des ventes en ligne de la marque ou du magasin. Pour concevoir leur site internet d'e-commerce, ils utilisent des logiciels existants ou sous-traite leur création. Ils veillent à ce que le site apporte une plus-value en termes de service client mais aussi au niveau du chiffre d'affaires du magasin. Ils gèrent également tout le marketing lié au site d'e-commerce, notamment les publicités en ligne et sur les réseaux sociaux.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Entrepreneur e-commerce :

Définir son projet professionnel : vous vous formez à l'analyse de Business plan. Vous définissez l'identité de votre projet, vous choisissez et enregistrez votre nom de domaine, vous définissez le contenu de votre site et vous vous formez aux différentes étapes et processus de la création de votre site. Vous apprenez à choisir le bon mode de gestion pour votre site.

Appliquer le cadre juridique spécifique à l'activité : vous apprenez toutes les spécificités juridiques d'une telle activité. Vous apprenez à appliquer le cadre légal et réglementaire pour la création et l'utilisation d'un site web. Vous veillez à bien appliquer la législation sur les pratiques du commerce mais aussi les modes de paiements. Vous apprenez les différentes règles relatives aux publicités en ligne.

Conceptualiser le site : vous vous formez au développement de site internet : vous élaborez l'architecture générale du site. Vous veillez à la qualité ergonomique du site et mettez en œuvre la stratégie de navigation. Vous définissez la ligne visuelle et le design du site que vous conceptualisez via un éditeur de thème. Vous internez donc sur le « Front-End ». Vous apprenez à optimiser la présentation et le référencement de votre site et de vos produits. Vous développez une variante du design pour les applications mobiles.

Assurer la réalisation et la maintenance du site : vous apprenez les différentes techniques de mise en place d'un site via le choix d'une plate-forme d'e-commerce. Vous apprenez à réaliser votre site avec une plate-forme externe et à réaliser des opérations de maintenance courante.

Définir et appliquer une politique marketing : vous vous formez au développement de campagne d'e-marketing et e-merchandising. Vous apprenez à définir une politique e-marketing générale et à choisir les canaux de communication à utiliser pour diffuser vos campagnes. Vous définissez une stratégie promotionnelle et de fidélisation des clients. Vous vous formez à l'écriture web afin de rédiger des textes de présentations efficaces, clairs et accrocheurs mais aussi booster votre référencement. Vous développez des variantes de vos campagnes sur les réseaux sociaux.

Gérer la logistique du site d'e-commerce : vous apprenez à gérer et optimiser le fonctionnement de votre site internet. Vous analysez ses performances, son taux de fréquentation, et de concrétisation des achats. Vous analysez les actions de marketing ainsi que leur impact sur les ventes. Vous assurez le reporting et veillez à ce que le site soit rentable financièrement.

Gérer la logistique liée à l'activité du site : vous vous formez au choix des marchandises et articles que vous mettez en vente sur votre site. Vous déterminez les quantités nécessaires avec vos fournisseurs et veillez au bon approvisionnement du stock. Vous organisez la réception des marchandises ainsi que la livraison des marchandises aux clients. Vous apprenez à gérer les différentes formules de livraison, les transports, les retours, les services après-vente... Vous intégrez au site les processus de paiement sécurisé en ligne et assurez la sécurité des consommateurs face aux fraudes.

Le métier d'Entrepreneur e-commerce peut recouvrir une forme variée d'activités selon, principalement, le degré d'autonomie souhaité pour la création et la gestion du site internet. Il peut regrouper différents métiers déjà existants tels le e-merchandiseur, le chef produit web, l'animateur de vente en ligne, le rédacteur/concepteur ou encore le webmaster s'il englobe la réalisation et l'optimisation du site ou encore sa gestion opérationnelle.

L'Entrepreneur et l'Entrepreneuse e-commerce peuvent aussi bien travailler pour une grande chaîne de magasin que pour de petites enseignes.

Alors si vous êtes charmé / charmée par ce produit et que le compte est bon, pourquoi ne pas passer à l'achat en vous rendant dans l'un des Centres IFAPME proposant cette formation pour vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance

(<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h. de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Entrepreneur e-commerce indépendant / Entrepreneuse e-commerce indépendante

Employé / Employée dans une société spécialisée de gestion de site internet

Employé / Employée dans un magasin ou une chaîne de magasins

Responsable e-commerce

Consultant / Consultante free-lance

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire de projet en digital marketing (<https://ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-projet-en-digital-marketing>)

Agent commercial (<https://ifapme.be/formations/chef-dentreprise/agent-commercial>)

Gestionnaire d'un point de vente (<https://ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-dun-point-de-vente>)

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Variété de projets

Travail au bureau et sur le terrain Travail en équipe ou en autonomie Formation courte

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'Entrepreneur et l'Entrepreneuse e-commerce doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : fournisseurs, prestataires web, personnel, clients...

Présentation et communication : la communication et la publicité sont essentielles dans votre activité. Vous veillez donc au soin de la présentation de vos produits et au référencement de ceux-ci. Votre but est de convaincre vos clients de passer à l'acte d'achat.

Flexibilité : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir pour des livraisons ou des opérations de maintenance du site internet. Votre activité varie en fonction de la charge de travail liée aux commandes et campagnes marketing en cours.

Rigueur et discipline : vous évoluez dans le milieu du commerce en ligne qui est très réglementé. Vous veillez donc au respect des législations et règles liées au secteur du commerce. Vous assurez les différents suivis auprès des fournisseurs, du prestataire web, des livraisons clients...

Esprit d'analyse et organisation : vous pouvez être confronté à des pannes ou bug sur votre plateforme, vous devez donc analyser les causes possibles et y remédier rapidement. Vous avez une bonne organisation puisque l'autre partie de votre activité est essentiellement logistique.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets administratifs, sociaux, commerciaux et financiers.

Programme

1ère année :

W60/5 Mesurer les performances du site (16h)

W60/5 Référencer le site (e-Marketing II) (16h)

W60/5 Définir et appliquer une politique marketing pour son activité (e-marketing/e-merchandising) (32h)

W60/5 Assurer la réalisation et la maintenance du site (32h)

W60/5 Conceptualiser le site (32h)

W60/5 Appliquer le cadre juridique spécifique à l'activité (24h)

W60/5 Définir son projet professionnel (20h)

W60/5 Suivi du TFE (16h)

W60/5 Performances financières (12h)

W60/5 Utiliser les fonctionnalités avancées d'un logiciel (8h)

W60/5 Gérer les paiements (8h)

W60/5 Gérer les stocks, les commandes et la logistique (24h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Perwez

Rue des Dizeaux, 6 1360 Perwez

081 39 15 00

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 20h

Le vendredi et samedi : de 8h à 13h

Non disponible

centre.perwez@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.